

OFFRE D'EMPLOI D'INSERTION

AGENT POLYVALENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX

Type de contrat	Contrat de travail à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
Date de démarrage	1 ^{er} avril 2020
Durée	4 mois (renouvelable)
Volume horaire	21 heures
Rémunération	Smic
Employeur	Association pour la Promotion d'IRIS et du CAVA
Adresse	35/6 rue de Luyot – BP 40612 – 59476 Seclin Cedex
Téléphone	03.20.97.92.92
Contact par mail pour répondre à l'offre	t.vanhoutte.apic@gmail.com

Description du poste : L'agent d'entretien des locaux effectue, seul ou sous le contrôle du responsable, les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien de bâtiments ou d'espaces publics.

Lieux et horaire : Agglomération Lilloise – du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00 (selon planning)

Missions Principales : L'agent d'entretien des locaux réalise les tâches d'entretien suivantes selon les instructions et cycles prévus par le responsable d'équipe :

- Réaliser les travaux de nettoyage avec du matériel simple (seau à presse, aspirateur, chiffons microfibres)
- Réaliser les travaux de nettoyage plus complexes avec utilisation de machines
- Connaître et savoir utiliser en toute sécurité les différents produits de nettoyage
- Nettoyer les sanitaires
- Réaliser le nettoyage des vitres à faible hauteur
- Prendre soin de son matériel et gérer les approvisionnements
- Évacuer les déchets courants et sortir les poubelles et bacs collectifs pour enlèvement

Prérequis :

- Maîtrise des savoirs de base
- Intérêt pour la formation
- Autonomie, ponctualité, discrétion, qualités relationnelles
- **Permis de conduire (permis B) et voiture nécessaires** (déplacements sur la métropole Lilloise avec remboursement des frais d'essence)
- Le candidat bénéficiera d'un accompagnement social et professionnel individuel. Au cours des premiers mois de son contrat il se verra proposer des formations en lien avec son Projet Professionnel. Le candidat devra être dynamique ; ce sera un facteur déterminant du renouvellement.

Conditions administratives :

RSA - PPAE :

- Etre allocataire du RSA
- Etre inscrit à Pole emploi avec un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)
- Avoir un diagnostic IAE validé par Pôle Emploi

RSA - CER :

- Etre allocataire du RSA
- Bénéficiaire d'un CER (Contrat d'Engagements Réciproques)
- Avoir un diagnostic IAE

Autres personnes :

- Etre inscrit à Pôle emploi
- Avoir un diagnostic IAE validé par Pôle Emploi

Modalité de positionnement : Positionnement par les référents, de préférence par mail (t.vanhoutte.apic@gmail.com). Puis un entretien individuel sera proposé.

Documents à fournir : Un diagnostic IAE, un CV et une attestation de RSA (si allocataire du RSA)